

LE GRAND LIVRE DES CASSEROLES

Préface de Philippe Vandel

Fetjaine

Avec la collaboration d'Étienne Piketty.

ISBN : 978-2-35425-414-8

© 2012, Fetjaine,
une marque de La Martinière Groupe, Paris, France.
Connectez-vous sur :
www.fetjaine.fr
Dépôt légal : mars 2012

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

De l'importance des casseroles...

Dans *Tout et son contraire*, sur France Info, il m'arrive d'interviewer des femmes et des hommes politiques. Invariablement, amis et collègues me font cette requête, l'œil qui frise : « Surtout n'oublie pas de lui parler de ça ! Et de ça... Et aussi de ça ! »

Ça, ce sont les casseroles. Qu'est-ce qu'une casserole ? En apparence, c'est anodin. Mais au fond c'est ce qu'il y a de pire. Le dictionnaire vous dira que la casserole a été conçue pour aller sur le feu. Un ustensile en apparence des plus sympathiques. Mais, accrochée à l'arrière d'une voiture, elle dérange tout le monde : le conducteur, les passagers, le voisinage. *Blang-blang-blang!*... On n'entend plus qu'elle ! Surtout en politique, ce grand chaudron saumâtre où bouillonnent les ambitions de requins qui se dévorent entre eux en faisant avaler des couleuvres avec des dents qui rayent la poêle antiadhésive de leur surface médiatique (houla ! je me demande si j'ai pas un peu forcé sur les clichés, moi !).

C'est l'objet de cet indispensable ouvrage. Recenser les petites casseroles, les grosses marmites et les batteries de

cuisine : Bernard Kouchner et son sac de riz, Roselyne Bachelot et ses recettes anti-canicule (se garer à l'ombre !), Borloo et sa réputation d'alcoolique, Tapie et l'argent du Crédit lyonnais caché dans le jardin (je résume), Georgina Dufoix « responsable mais pas coupable », Jacques Chirac supermenteur, Charles Pasqua. Euh non, pas Charles Pasqua, je manque ici de place.

Telle la multiplication des pains, il arrive qu'une casserole en génère une autre. Comme lorsque Jacques Séguéla avait voulu défendre son ami Nicolas Sarkozy, le Président bling-bling accusé d'adorer tout ce qui brille et qui coûte trop cher : « Mais tout le monde a une Rolex ! Si à 50 ans on n'a pas de Rolex, c'est quand même qu'on a raté sa vie... » Le publicitaire regrette encore cette formule. Il ne se passe pas une interview sans que son interlocuteur la lui mette sous le nez et la lui fasse renifler.

Le 2 mars 2009, François Pérol prend ses fonctions de président à la tête de la Caisse d'épargne et de la Banque populaire. Les raisons, évoquées par Nicolas Sarkozy, de cette double nomination ? Pérol est « jeune, compétent, politique, honnête » et surtout « il n'a pas de casseroles ». Ce qui est amusant, c'est que cette nomination lui en crée une. Car il a été secrétaire adjoint de l'Élysée sous Sarkozy. Or le code pénal interdit à un agent public de rejoindre une entreprise privée lorsqu'il a eu à intervenir en tant que fonctionnaire sur la vie de cette entreprise. Ce qui fut le cas de Pérol. C'est ballot...

On le sait : l'enfer est pavé de bonnes intentions. C'est

pourquoi en septembre dernier les militants écolos ont préféré Eva Joly à Nicolas Hulot. L'ex-juge n'avait pas de casseroles ; contrairement à l'animateur d'*Ushuaïa* qui devait indéfiniment se justifier de débarquer de TF1, de voler en avion (ou en hélico, ou en ULM), d'être sponsorisé par Rhône-Poulenc (une entreprise, beurk ! chimique, beurk ! du CAC 40, beurk !), d'avoir vendu le nom de son émission à une marque de shampoing, et pire : de n'avoir pas dit clairement s'il était de droite ou de gauche. Bref, les militants ont élu Eva Joly, une novice en politique... qui s'est constitué en quelques mois une batterie de cuisine que le plus benêt des vice-présidents de conseil général mettrait cinq décennies à réunir ! Tel est pris qui croyait prendre.

Attention ! Avoir une casserole ne signifie pas que vous êtes coupable, mais que cela vous pollue l'existence. La nuance est de taille. Une ex-Miss France fut accusée d'être un homme. À tort. Mais le mal est fait pour toujours car elle ne pourra jamais se défendre. Que voudriez-vous qu'elle montre pour prouver sa bonne foi ? Ne ricanons pas. « La calomnie ! Monsieur, vous ne savez guère ce que vous dédaignez, j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés », lance Beaumarchais dans *Le Barbier de Séville*.

Plus près de nous, l'éditorialiste Philippe Alexandre écrit en connaisseur : « En politique, seul le bruit des casseroles vous plombe une réputation. » Y compris dans son propre camp. Tout peut basculer en une fraction de seconde.

« Casse-toi, pov' con ! » Quatre mots ont suffi à Nicolas Sarkozy pour perdre une grande partie de son crédit dans

les grandes familles bourgeoises et bien élevées, pourtant traditionnellement à droite. La « bravitude », ridicule néologisme de Ségolène Royal, a heurté les professeurs – et pas seulement de lettres –, réservoir historique des voix de gauche.

Inversement, beaucoup de casseroles n'ont pas fini de nous faire marrer. Sans remonter au président Deschanel qui avait sauté du train en pyjama, rappelez-vous Rachida Dati qui confond « inflation » et « fellation », ou Chirac en visite à un Salon informatique, qui demande : « C'est quoi, une souris ? »

Ouvrez ce livre n'importe où, au gré de vos goûts (et de vos dégoûts) : vous découvrirez matière à rire et à émerveillement. Car c'est un ouvrage pour tous : les électeurs à la mémoire parfois courte que nous sommes, les journalistes qui trouveront dans ces pages recul et réflexion, sans oublier les politiques qui tiennent là pour une modique somme le florilège de tout ce qu'il ne faut pas faire.

Mais voici que mon éditeur approche, avise la fin de la page qui approche elle aussi, et paraphrase la plus belle casserole d'Édouard Balladur : « Je vous demande de vous arrêter ! »

OK, patron. Je chuinterais comme Giscard en se levant de sa chaise : « Au revoir... »

Philippe Vandel

On pouvait penser que les affaires pèsent [lors des élections] : or on constate une certaine mithridatisation des électeurs à leur sujet. Je n'ai pas été le seul à constater qu'il y a une sorte [...] d'indifférence de l'électorat aux situations judiciaires. On en arrive à se demander s'il n'y a pas une prime à la casserole.

Philippe Séguin, *Le Monde*, 15 mars 2001

Alliot-Marie (Michèle)

L'aide sécuritaire au dictateur

12 janvier 2011. En pleine révolution tunisienne et deux jours avant la chute de Ben Ali, Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères, propose à l'Assemblée nationale le « savoir-faire français » à la police tunisienne pour « régler les situations sécuritaires ». La France, ancienne puissance coloniale, s'était pourtant montrée prudente dans ses déclarations. François Baroin, porte-parole du gouvernement, s'était limité à « déplorer les violences » qui ont fait plus de 35 morts en trois jours. Pour la ministre, « c'est la raison pour laquelle nous proposons effectivement aux deux pays [l'Algérie et la Tunisie] de permettre dans le cadre de nos coopérations d'agir pour que le droit de manifester puisse se faire en même temps que l'assurance de la sécurité ». Le site Internet *Rue89* s'indigne : « À ce niveau, on ne sait plus quel mot employer : connerie ? incompetence ? ignorance ? » En Algérie, le quotidien *Liberté* s'insurge et souligne que Michèle Alliot-Marie « n'a apparemment pas peur de réveiller des souvenirs des peuples,

historiquement victimes du “savoir-faire” policier de la France ».

Les vacances chez Ben Ali

Le 21 janvier 2011, *Le Canard enchaîné* dégoupille une grenade : Michèle Alliot-Marie a passé ses vacances de fin d'année en Tunisie, alors que de sanglantes manifestations secouent le pays. Tous frais payés, qui plus est ! Après avoir nié, elle finit par admettre, le 30 janvier 2011, dans un entretien au *Parisien*, avoir passé son dernier réveillon de Noël en Tunisie. Mais elle assure avoir payé son séjour avec ses propres deniers. Elle nie surtout avoir eu le moindre contact avec le président Zine Ben Ali et son clan.

Patatras, le 2 février ! *Le Canard enchaîné* révèle que la ministre a non seulement utilisé pour son séjour en Tunisie le jet privé d'un homme d'affaires tunisien, mais que ce dernier est considéré comme très proche du « clan Ben Ali ». Elle est alors sommée de s'expliquer devant les députés, le 2 février 2011 : « Arrivant à Noël à Tunis, un ami qui allait à Tabarka, lieu final de destination, avec son avion m'a effectivement proposé de voyager avec lui, car il avait des places. » Elle assure n'avoir voyagé que vingt minutes à bord du jet d'Aziz Miled pour se rendre à Tabarka, au nord-ouest du pays.

Mais le site du *Nouvel Obs* révèle que le généreux homme d'affaires tunisien a, contrairement aux vingt minutes de jet déclarées, prêté une seconde fois son avion à MAM et

sa famille, le 29 décembre, pour se rendre à Tozeur, dans le Grand Sud tunisien. Michèle Alliot-Marie, son époux Patrick Ollier et ses parents ont alors profité d'un aller-retour dans la journée. Ce voyage leur a ainsi permis d'éviter un périple d'une dizaine d'heures par la route avec, sur le trajet, des villes en révolte. Quant à Aziz Miled, son « ami de longue date », c'est un proche de Belhassen Trabelsi, beau-frère du président Ben Ali. Il figure sur la liste des Tunisiens dont les avoirs ont été gelés en Suisse.

Ministre à horaires variables

Pour justifier ses escapades tunisiennes dans le jet privé d'un ami, Michèle Alliot-Marie déclare sur France Info, le 5 février : « Quand je suis en vacances, je ne suis pas ministre des Affaires étrangères. » Virage à 180° deux jours plus tard, dans *Le Parisien* : « Je suis évidemment ministre trois cent soixante-cinq jours par an, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. » Trois jours plus tôt, elle assurait ne pas s'intéresser « à des choses qui n'existent pas ». C'est ça qui est dingue avec les avions qui n'existent pas : en réalité ils s'envolent quand même !

Malencontreux lapsus

Le 16 février, la ministre des Affaires étrangères intervient une nouvelle fois à l'Assemblée nationale : « Je travaille pour aider le pouvoir tunisien dans sa volonté de se reconduire. »

« Reconduire », au lieu de « reconstruire » : l'immobilier, décidément...

Pendant les émeutes, les affaires continuent

Lors de son voyage tunisien, Michèle Alliot-Marie est accompagnée de son compagnon Patrick Ollier mais aussi de ses parents. Ces derniers ont profité du séjour pour racheter les parts d'une société appartenant à Aziz Miled, le même qui leur a fait profiter du confort de son jet privé. Le 30 décembre 2011, les parents, déjà associés minoritaires (avec 13 % du capital) dans la société civile immobilière Ikram, propriété de Miled, ont acquis toutes les parts de la SCI à l'hôtel Tabarka. Michèle Alliot-Marie est présente lors de la signature. Leurs vacances ne se sont donc pas limitées à de simples excursions touristiques. Elles ont également été l'occasion de régler quelques affaires. Le scandale s'étale dans la presse. L'opposition se déchaîne. Pour défendre sa fille, Bernard Marie, le père de Michèle et ex-maire de Biarritz, se confie¹ au micro d'Europe 1 : « J'avais été frappé par l'appartement qu'avait Frédéric Mitterrand à Hammamet [une station balnéaire proche de Tunis]. J'ai donc dit à Aziz Miled, qui est mon ami : "Si tu as quelque chose de ce type, je veux bien." » M. Miled prend les choses en main : « Je me charge de tout, je vais créer une SCI dont on vous cédera

1. Europe 1, 15 février 2011.

les parts qui vous donneront une option sur l'achat d'un appartement. » Après l'affaire du jet, après les fausses déclarations de la ministre, c'en est trop pour le président Sarkozy, qui demande à MAM de démissionner, ce qu'elle fera, le 27 février.

Amara (Fadela)

Le délit de sale gueule du fils de...

Fadela Amara, ex-présidente de l'association Ni putés ni soumises, est devenue secrétaire d'État chargée de la politique de la Ville à l'époque du gouvernement Fillon. Le 24 octobre 2009, lors de l'émission *Revu et corrigé* de Paul Amar sur France 5, elle prend la défense de Jean Sarkozy, fils du Président, à qui a été promise la présidence de l'EPAD : « Moi, j'aurais été sa conseillère, je lui aurais conseillé de saisir la HALDE. C'est de la discrimination au patronyme. On lui fait payer son nom. »

La comparaison fait chaud au cœur de tous les Mohammed et les Fatima de France : jamais leur père à eux ne leur a proposé de diriger à 23 ans le plus grand quartier d'affaires d'Europe...

La famille d'abord

Fadela Amara, secrétaire d'État à la Ville, dispose d'un logement de fonction de 120 m² dans le 7^e arrondissement

de Paris donnant sur la tour Eiffel. Excusez du peu ! Cet appartement, elle ne l'habite pas. Ce sont ses frères qui occupent la place. L'un d'eux y a vécu en 2009. L'autre s'y est installé¹ en mai 2010. Tous deux ont profité des services d'un cuisinier et d'un maître d'hôtel à demeure. Merci, l'État ! Fadela, qui a quatre sœurs et six frères, a su rester simple : elle a préféré continuer à habiter dans l'appartement qu'elle loue depuis plusieurs années à la Régie immobilière de Paris.

1. *Le Canard enchaîné*, 2 juin 2010.

Aubry (Martine)

La dame des 35 heures

En janvier 2000, Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité du gouvernement Jospin, fait adopter la réforme des 35 heures à la France. Depuis, elle porte son projet de loi aussi bien comme une vertu que comme une verrue, et l'étiquette « dogmatique » lui est accolée. Car les 35 heures sont en réalité « les 35 heures obligatoires payées 39 ». Nuance. On leur reproche tous les maux : contrairement à leur objectif premier, elles n'auraient pas fait baisser le chômage. En revanche, une loi à ce point favorable aux employés et aux RTT aurait accéléré les délocalisations dans le secteur privé, et dans le secteur public désorganisé l'hôpital, la police, la justice, et nombre d'administrations.

En 2002, les journalistes Philippe Alexandre et Béatrix de l'Aulnoit écrivent un pamphlet sur Martine Aubry qui a fait beaucoup jaser : *La Dame des 35 heures*¹. Le livre se

1. Philippe Alexandre et Béatrix de l'Aulnoit, *La Dame des 35 heures*, Paris, Robert Laffont, 2002.

vend très bien, mais surtout l'expression fait florès. En 2011, lors de la primaire socialiste, Nicolas Sarkozy confiait même à ses visiteurs qu'il souhaitait que ce soit Martine Aubry qui se présente contre lui en 2012, pour pouvoir combattre « la dame des 35 heures »...

L'élection douteuse

Le 21 novembre 2008, Martine Aubry est élue première secrétaire du Parti socialiste avec seulement 102 voix d'avance sur Ségolène Royal. Immédiatement, les partisans de Royal dénoncent un vote truqué et demandent un nouveau scrutin. Ce qui n'arrivera pas. Moins d'un an plus tard sort le livre *Hold-uPS, arnaques et trahisons*¹ d'Antonin André et de Karim Rissouli. Selon eux, des bourrages d'urnes massifs ont eu lieu pour que Martine Aubry l'emporte : la consigne des partisans de la maire de Lille est claire : « Ne pas lâcher les résultats du Nord tant que ceux de toute la France ne sont pas remontés. À mesure que les chiffres tombent, ils sont rentrés dans un logiciel qui calcule automatiquement l'écart entre Royal et Aubry et fait varier les résultats "virtuels" du Nord afin qu'ils assurent la victoire à Martine Aubry. » Le conseiller politique à la mairie de Lille de Martine Aubry, Guillaume Blanc, est cité : « On ne prend plus de gants, on bourre les urnes ! »

1. Antonin André et Karim Rissouli, *Hold-uPS, arnaques et trahisons*, Paris, Éditions du Moment, 2008.

Sur France 2¹, Ségolène Royal réagit à la sortie du livre : « On savait que ça avait triché, mais pas avec cette ampleur ni avec ce système d'organisation. » Martine Aubry, elle, prétend ne pas vouloir lire le livre et conservera son siège de première secrétaire.

L'étrange lapsus

En février 2010, le Bureau national du Parti socialiste est en émoi après les allusions douteuses de Georges Frêche aux origines juives de Laurent Fabius : « Il a une tête pas catholique. »

Le 23 février, Martine Aubry, la première secrétaire, tente² de calmer le jeu : « J'invite chacun à faire preuve de responsabilité, à faire un effort. Je vous demande d'être concis... (concis) »

La rumeur d'alcoolisme

Quand on tape le nom de Martine Aubry sur Google, le moteur de recherche propose Martine Aubry, puis Martine Aubry 2012, puis Martine Aubry alcool... Ce n'est pas une volonté de nuire de la firme américaine mais, plus prosaïquement, le classement automatique de recherche qui place en tête de liste les occurrences les plus demandées par les utilisateurs.

1. 9 septembre 2009.

2. *Le Canard enchaîné*, 3 mars 2010.

À tort ou à raison, cette réputation d'alcoolique empoisonne Martine Aubry. Tout est parti des dîners en ville et d'Internet. À tel point que, durant l'été 2011, la maire de Lille décide de combattre ouvertement ces rumeurs. Dans *Le Journal du dimanche* du 10 juillet, elle cite des calomnies autour « de son alcoolisme présumé, de son homosexualité imaginaire et de sa prétendue tumeur au cerveau ».

Sans les nommer explicitement, elle cible des proches du chef de l'État, comme l'ancien directeur de cabinet à l'Élysée, Christian Frémont, qui fut préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, son fief électoral. Elle dénonce au passage une allusion faite par Nicolas Sarkozy à « Martine et Martin », une légende de la région dans laquelle « Martin est un musulman qui s'appelle Hakim et doit se marier avec Martine ». D'autres rumeurs lui prêtent une supposée sympathie pour les islamistes, générée par le fait que son mari, Jean-Louis Brochen, avocat pénaliste, a parfois défendu des musulmans.

Le pacte secret avec DSK

Bien avant les primaires socialistes en vue de désigner le candidat aux présidentielles de 2012, la rumeur court d'un pacte tacite entre Martine Aubry et DSK. Le pacte serait destiné à faire l'économie d'une suicidaire guerre des chefs. Ira-t-il ou pas ? Ira-t-elle ou pas ? Un tel pacte existe-t-il réellement ? Telles sont les questions. Chaque fois, Martine Aubry dément l'existence d'un tel pacte entre elle « et

Dominique ». Le 3 mai 2011, *Le Nouvel Obs* écrit : « Martine Aubry n'est pas candidate à la primaire socialiste. »

Le double démenti arrivera des États-Unis avec l'arrestation de DSK pour agression sexuelle, le 14 mai. Martine Aubry annonce sa candidature le 28 mai. Dès lors, une nouvelle question tourne en boucle : est-elle la candidate de substitution à DSK ? À nouveau, elle nie farouchement. Inlassablement.

Et là encore, la réponse vient de Dominique Strauss-Kahn, qui confirme en direct¹ au 20 heures de TF1 l'existence d'un accord entre elle et lui : « Martine Aubry est une amie. Nous avons en effet un pacte... »

Le lendemain, Martine Aubry réplique à la presse qui lui pose une nouvelle fois la question : « Ai-je l'air d'une candidate de substitution ? Je suis la candidate qu'il faut ! » Mais l'histoire est du pain bénit pour l'équipe de François Hollande, qui s'en donne à cœur joie. À l'image de Pierre Moscovici sur i>Télé : « Quand on entre dans une élection comme la primaire, on doit être déterminé par soi-même et par ses convictions. » Aubry sera finalement battue par François Hollande au second tour des primaires, ne recueillant que 43,43 % des voix.

1. JT de Claire Chazal, 18 septembre 2011.

Morano (Nadine)	214
Morin (Hervé)	218
Pasqua (Charles)	221
Péchenard (Frédéric)	227
Pécresse (Valérie)	228
Penchard (Marie-Luce)	229
Raffarin (Jean-Pierre)	231
Restoux (Marie-Claire)	234
Royal (Ségolène)	235
Sarkozy (Nicolas)	239
Schivardi (Gérard)	263
Strauss-Kahn (Dominique)	265
Tron (Georges)	278
Valls (Manuel)	282
Villepin (Dominique de)	284
Villiers (Philippe de)	287
Voynet (Dominique)	289
Woerth (Éric)	291
Yade (Rama)	295

RÉALISATION : NORD COMPO À VILLENEUVE-D'ASCQ
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S. À LONRAI
DÉPÔT LÉGAL : MARS 2012. N° 330
IMPRIMÉ EN FRANCE